الجمه ورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

République Algérienne Démocratique et Populaire

وزارة التكوين والتعليم المهنيين

Ministère de la Formation et de l'enseignement Professionnels

Institut National de la Formation et de l'Enseignement Professionnels



المعهد الوطني للتكوين والتعليم ال<u>مهنيي</u>ن

REFERENTIEL DES ACTIVITES
PROFESSIONNLLES

MENUISERIE D'AGENCEMENT

Code N°: BAM 0705

Comité technique d'homologation Visa N°: BAM 04/07/09

CMP

Niveau III

2009

TABLE DES MATIERES

- I Données générales sur la profession,
- Il Identification des postes de travail par entreprise,
- III Tableau des taches et des opérations,
- IV Description des taches,
- V Analyse des risques professionnels,
- VI Equipements et matériaux utilisés
- VII Connaissances complémentaires,
- VIII Suggestions quant à la formation.

I-DONNEES GENERALES SUR LA PROFESSION

1 - PRESENTATION DE LA PROFESSION :

1.1 - <u>Dénomination de la profession</u> : *Menuiserie d'Agencement*

1.2 - Définition de la spécialité :

Le titulaire du CMP Menuiserie d'Agencement est amené à exercer ses activités au sein d'entreprises, fabricants des éléments, des produits et des ouvrages d'agencement et d'aménagement. Il intervient dans le cadre de la mise en œuvre sur chantier ou sur site de réhabilitation, d'ouvrages existant ou d'éléments d'agencement et d'aménagement en bois massif et en matériaux dérivés. Il peut toutefois être amené à préparer des éléments d'adaptation en atelier ou d'ajustement des ouvrages et des produits à assembler sur site.

Ses taches principales :

A partir d'instructions orales ou écrites relatives à la réalisation de tout ou partie d'ouvrages, le menuisier agenceur devra être capable d'assurer les taches suivantes :

- 1. Lire et interpréter les documents techniques,
- 2. Repérer et tracer des éléments et des pièces d'ajustement ou des pièces à fabriquer,
- 3. Préparer et approvisionner le poste de travail,
- Usiner et de façonner des éléments, des produits et des ouvrages d'agencement et d'aménagement,
- 5. Assembler et monter des ouvrages, les produits de la menuiserie d'agencement et d'aménagement,
- 6. Finir et traiter les surfaces des produits et les ouvrages d'agencement,
- 7. Assurer l'installation et la mise en sécurité du chantier.
- 8. Mettre en œuvre sur site les produits et les ouvrages,
- 9. Assurer le montage et l'installation des éléments de menuiserie d'agencement,
- 10. Contrôler la conformité des matériaux, des produits et des ouvrages réalisés,
- 11. Assurer la maintenance de premier niveau sur les machines, l'entretien des matériels et outillages manuels et mécaniques,

2 - CONDITIONS DE TRAVAIL:

2.1 Lieu de travail:

• il travaille généralement au sein des entreprises fabricant des éléments, des produits et des ouvrages d'agencement et d'aménagement.

2.2 <u>Caractéristiques du milieu de travail</u> :

2.2.1 - Eclairage :

naturel ou artificiel.

2.2.2 - Température et humidité :

Conditions normales de travail dans les ateliers

2.2.3 - Bruits et vibrations :

. A cause du bruits et vibrations dans les ateliers, les opérateurs portent des casques et de stop – bruits ;

2.2.4 - Poussières:

 Installation des systèmes d'aspiration et d'évacuations des poussières et des déchets dans les ateliers des entreprises.

2.3 Risques et maladies professionnelles :

. Risques des maladies professionnelles telles que l'allergie, hernie discale et l'asthme.

3.4 - Risques d'accidents :

 Risques aux accidents liés aux chutes des pièces de bois, au maniement de l'outillage manuel et à l'utilisation du matériel électroportatif, ainsi que des machines – outils, ou des produits de protection et de finition.

2.5 - Contacts sociaux :

Dans le cadre de ses activités professionnelles, le Menuisier Agenceur établit des contacts avec tous les partenaires sociaux internes et externes.

3 - EXIGENCES DE LA PROFESSION :

3.1 Physique:

. Constitution physique normale,

3.2 Intellectuelles:

Jouissance de toutes les facultés mentales.

3.3 Contre-indications:

 Maladies: respiratoires, cardiaques, neurologiques et mentales ainsi que l'handicap moteur.

4- RESPONSABILITE DE L'OPERATEUR :

4.1 <u>Matériel</u> (outillage, équipements et machines - outils) :

· Le et les opérateurs subalternes sont tous responsables des moyens matériaux,

4.2 <u>Décisionnelle</u>:

. Le TS peut prendre des décisions dans son champ professionnel tels que la conception, l'organisation ou la gestion de la production, la maintenance et l'entretien des moyens de production, ainsi que le contrôle et la réception des matériaux et des produits...

4.3 Morale (qualité du produit ou de service) :

- · Qualité de prestation de service rendu
- Conformité de produit réalisé selon le souhait désiré.
- Prise en compte de l'environnement.

4.4 Sécurité (Sur soi, sur les autres et sur le matériel) :

 Le technicien supérieur de l'industrie du bois doit organiser le poste de travail selon les règles d'hygiène et de sécurité envers soi-même et envers les personnes et le matériel.

5 - POSSIBILITE DE PROMOTION :

5.1- Selon le cadre réglementaire :

5.1.1 – Par expérience professionnelle, ou par formation :

- · Chef d'atelier de production,
- · Chef de production d'une unité.

6 - FORMATION:

6.1 Conditions d'admission;

- · Age 17 ans et plus.
- Niveau scolaire 4^{eme} movenne
- · CAP Menuiserie Bâtiment, CMP en ébénisterie,
- + 3 ans d'expérience ou sur étude du dossier.

6.2 Durée de la formation :

6.2.1 - Formation Résidentielle :

 18 mois, soit 1836 heures, y compris 08 semaines de stage pratique dans un milieu professionnel,

6.2.2 - Formation Continue:

- . 6 mois, soit 612 heures pour qui a le CAP en Menuiserie Bâtiment,
- . 3 mois, soit 306 heures pour qui a le CMP en Ebénisterie;

6.3 Niveau de qualification: III

6.4 Diplôme d'Etat : C.M.P en Menuiserie d'Agencement

II – Identification des postes de travail

| Petites et Moyennes Entreprises | | |
|--|--|--|
| Postes Taches | | |
| P ₁ : Préparation à la réalisation des ouvrages | T_{1.1}: Lecture et interprétation des documents techniques T_{1.2}: Relevé des informations sur les produits et les ouvrages à fabriquer T_{1.3}: Etablissement des documents techniques T_{1.4}: Préparation de la matière d'œuvre et les machines – outils et les outils | |
| P ₂ : Fabrication des produits et des ouvrages d'agencement | T_{2.1}: Usinage et façonnage des pièces, T_{2.2}: Assemblage des pièces usinées, T_{2.3}: Finition et traitement des ouvrages, T_{2.4}: Maintenance et entretien des matériels et des outillages | |
| P ₃ : Mise en œuvre sur site | T_{3.1}: Approvisionnement de chantier en matériaux et en produits, T_{3.2}: Montage et pose des éléments et des ouvrages d'agencement, | |

III – Tableau des taches et des opérations P₁ : Préparation à la réalisation des ouvrages

| Taches | Opérations | |
|---|--|--|
| | O _{1.1.1} : Identifier les différents dessins d'architecture et d'ensemble, | |
| | O _{1.1.2} : Identifier et localiser les éléments sur les différents dessins ou sur des documents techniques, | |
| T _{1.1} : Lecture et interprétation des documents techniques | O _{1.1.3} : Identifier les formes géométriques des surfaces et des volumes constitutifs des éléments des ouvrages et des produits d'agencement, | |
| | O _{1.1.4} : Mettre en relation les informations entre les documents écrits et graphiques, | |
| | O _{1.1.5} : Identifier les volumes dans l'espace de la construction, | |
| | O _{1.2.1} : Relever les dimensions des ouvrages à fabriquer et des produits d'agencement, | |
| T _{1.2} : Relevé des informations sur les | O _{1.2.2} : Relever les positions en altitude des ouvrages à fabriquer et des produits d'agencement, | |
| produits et les ouvrages à fabriquer | O _{1.2.3} : Relever les formes par gabarits, | |
| | O _{1.2.4} : Déterminer les produits, les matériels en fonction de sa destination. | |
| | O _{1.3.1} : Quantifier les matériaux nécessaires à la réalisation des ouvrages ou des produits, | |
| T _{1.3} : Etablissement des documents techniques | O _{1.3.2} : Exécuter l'ensemble des croquis et des schémas des éléments de l'ouvrage ou d'un produit, | |
| | O _{1.3.3} : Réaliser les traces professionnels : épures en vraie grandeur, plans sur règles et la mise au plan, | |
| | O _{2.1.1} : Contrôler et vérifier les bois, les dérivés, les accessoires, les produits de finition, | |
| T _{1.4} : Préparation de la matière d'œuvre et les machines – outils et les outils | O _{2.1.2} : Sélectionner les pièces à usiner, à monter et à finir, | |
| | O _{2.1.3} : tracer et positionner les éléments à usiner, à monter et finir, | |
| | O _{2.1.4} : Régler les machines et les outils, | |

III – Tableau des taches et des opérationsP₂: Fabrication des produits et des ouvrages d'agencement

| Opérations | |
|--|--|
| O _{2.1.1} : Exploiter les documents de fabrication et les tracés effectués, | |
| O _{2.1.2} : Monter les outils de coupe et les porte – outils nécessaires selon l'usinage désiré, | |
| O _{2.1.3} : Réaliser manuellement ou mécaniquement l'usinage désiré, | |
| O _{2.1.4} : Plaquer et affleurer les éléments et les volumes d'agencements, | |
| O _{2.1.5} : Contrôler et mesurer les usinages effectués, | |
| O _{2.2.1} : Regrouper au poste d'assemblage les différents composants : pièces, placages, quincaillerie, vitrage, colle et accessoires, | |
| O _{2.2.2} : Positionner et régler les systèmes de serrage, de pressage, d'assemblage et de cadrage, | |
| O _{2.2.3} : Encoller et équiper les pièces et les composants à assembler, | |
| O _{2.2.4} : Cadrer, presser et consolider les pièces et les composants, en respectant le temps alloué et les règles de prévention et de sécurité, | |
| O _{2.2.5} : Equiper en quincaillerie et en accessoires, | |
| O _{2.3.1} : Poncer les surfaces des ouvrages assemblés | |
| O _{2.3.2} : Appliquer les produits suivant la méthode définie par le fabricant, | |
| O _{2.3.3} : Nettoyer et lustrer les surfaces finies, | |
| O _{2.3.4} : Conditionner les ouvrages fabriqués, | |
| O _{2.4.1} : Renseigner les documents de maintenance, | |
| O _{2.4.2} : Effectuer la maintenance de premier niveau sur les machines et les outillages, | |
| O _{2.4.3} : Signaler un dysfonctionnement, | |
| O _{2.4.4} : Affûter les outils manuels (dentures et lames droites) et les outils mécaniques à lame droite, | |
| O _{2.4.5} : Changer les outils de coupe sur les machines fixes et les machines portatives, | |
| | |

III – Tableau des taches et des opérations P₃: Mise en œuvre sur site

| Taches | Opérations |
|---|--|
| | O _{3.1.1} : Préparer le matériel, les matériaux, les produits et les ouvrages ; |
| T _{3.1} : Approvisionnement de chantier en matériaux et en produits | O _{3.1.2} : Charger et décharger les matériaux, les produits et les ouvrages, en respectant les règles de prévention et de sécurité; |
| | O _{3.1.3} : Stocker et ranger rationnellement les matériels, les matériaux et les produits sur site, |
| | O _{3.3.1} : Préparer et maintenir en position provisoire les éléments constitutifs de l'ensemble ; |
| T _{3.2} : Montage et pose des éléments et des ouvrages d'agencement, | O _{3.3.2} : Régler le positionnement de l'ouvrage (implantation, niveau et aplomb) ; |
| | O _{3.3.3} : Découper et ajuster les différents éléments constitutifs du mobilier d'agencement ; |
| | O _{3.3.4} : Régler le fonctionnement de l'ouvrage (translation, rotation et jeu,); |
| | O _{3.3.5} : Mettre en œuvre les fixations adaptées : hydrauliques, mécaniques et chimiques ; |
| | O _{3.3.6} : Installer les garnitures, les accessoires et les éléments de finition ; |
| | O _{3.3.7} : Mettre en œuvre les miroiteries, le marbre sur le mobilier d'agencement ; |
| | O _{3.3.8} : Réaliser les retouches et vérifier le fonctionnement des ouvrages montés ou posés, |
| | O _{3.3.9} : Effectuer le tri sélectif des différents types de déchets : produits revalorisés, produits récupérés et produits détruits |
| | O _{3.3.10} : Evacuer les déchets ; |
| | O _{3.3.11} : Ranger et maintenir en état les matériels et les outillages. |

Tache 1 $(T_{1.1})$: Lecture et interprétation des documents techniques

| Opérations | Conditions de Réalisation | Critères de Performance |
|--|---|---|
| O _{1.1.1} : Identifier les différents dessins d'architecture et d'ensemble, | - Cette tâche s'exécute en autonomie partielle, sous contrôle d'un personnel | - Identification exacte des différents dessins d'architecture et d'ensemble, |
| O _{1.1.2} : Identifier et localiser les éléments sur les différents dessins ou sur des documents techniques, | d'encadrement - données : - Modèle 3D - Plans d'architecte - Plan d'ensemble | - Identification et localisation exactes des éléments sur des différents dessins ou sur des documents techniques |
| O _{1.1.3} : Identifier les formes géométriques des surfaces et des volumes constitutifs des éléments des ouvrages et des produits d'agencement, | Normes de représentation graphique Descriptif, notices techniques et cahier de charge Plan de fabrication | - Identification exacte des formes géométriques, des surfaces et des volumes constitutifs des éléments des ouvrages et des produits d'agencement, |
| O _{1.1.4} : Mettre en relation les informations entre les documents écrits et graphiques, | Catalogues ou fiches techniquesDessin de définition | - Mise en relation correcte des informations entre les documents écrits et graphiques, |
| O _{1.1.5} : Identifier les volumes dans l'espace de la construction, | - Moyens disponibles : - Moyens de saisie | - Interprétation correcte des traits, des écritures, des symboles et des cotes de représentation |
| | | - Identification exacte des volumes dans l'espace de la construction, |
| | | - Les caractéristiques dimensionnelles des éléments sont correctement répertoriées dans le descriptif, |
| | | - Description correcte des positions relatives des surfaces et des volumes des éléments |

Tache 2 (T_{1.2}): Relevé des informations sur les produits et les ouvrages à fabriquer

| Opérations | Conditions de Réalisation | Critères de Performance |
|---|--|--|
| O _{1.2.1} : Relever les dimensions des produits à utiliser et des ouvrages à fabriquer, | - Cette tâche s'exécute en autonomie partielle, sous contrôle d'un personnel d'encadrement | - Relevé correct des dimensions des produits à utiliser et des ouvrages à fabriquer, |
| O _{1.2.2} : Relever les positions en altitude des ouvrages à fabriquer, | les données :Plan d'architecteDessin de définitionPlan de fabrication | - Relevé correct des positions en altitude des ouvrages à fabriquer, |
| O _{1.2.3} : Relever les formes par gabarits, | les moyens disponibles : Moyens de relevé et de mesurage Matériaux et produits | Relevé approprié des formes par gabarits, Relevé approprié des caractéristiques des matériaux et des produits nécessaires à la fabrication |
| O _{1.2.4} : Déterminer les produits, les matériels en fonction de sa destination. | | Détermination justifiée des produits, des matériels en fonction de sa destination. Identification exacte des caractéristiques relatives aux produits, aux matériaux, des matériels et à la qualité requise, |

Tache 3 $(T_{1.3})$: Etablissement des documents techniques

| Opérations | Conditions de Réalisation | Critères de Performance |
|--|--|---|
| O _{1.3.1} : Quantifier les matériaux nécessaires à la réalisation des ouvrages ou des produits, | - Cette tâche s'exécute en autonomie partielle sous contrôle d'un personnel plus qualifié | Quantification juste des matériaux nécessaires à la réalisation des ouvrages ou des produits, |
| O _{1.3.2} : Exécuter l'ensemble des croquis et des schémas des éléments de l'ouvrage ou d'un produit, O _{1.3.3} : Réaliser les traces professionnels : épures en vraie grandeur, plans sur règles et la mise au plan, | - les données : - Dossier technique : . dessin d'ensemble . dessin de définition . dessin de fabrication - Catalogues des produits - Fiches techniques - Fiche de sotie matière - Nomenclature et fiche de débit - Fiche de fabrication - Mode opératoire - Processus de fabrication - Enclenchement des phases de fabrication - Dessin de bâtiment - Dessin d'ensemble - Plan d'agencement et de mobilier - Relevé de mesures sur croquis | Exécution correcte de l'ensemble des croquis et des schémas des éléments de l'ouvrage ou d'un produit Détermination appropriée des spécifications géométriques et dimensionnelles du débit Renseignement exact du bordereau de fabrication : les composants, les quantités et les temps, Identification correcte du mode opératoire, les sous – phases et les opérations d'une phase ainsi que les moyens matériels et les outillages, Réalisation adéquate des tracés professionnels : épures en vraie grandeur, |
| | - Moyens de fabrication : . machines, outillages et matériel de contrôle, Moyens adaptés manuels ou informatisés | plans sur règles et la mise au plan, - Représentation correcte des dessins d'exécution et des représentations orthogonales des éléments de l'ouvrage, |

Tache 4 ($T_{1.4}$): Préparation de la matière d'œuvre et les machines – outils et les outils ${\bf C}$

| Opérations | Conditions de Réalisation | Critères de Performance |
|--|--|--|
| O _{1.4.1} : Contrôler les bois, les dérivés, les accessoires, les produits de finition, | - Cette tâche s'exécute en autonomie partielle sous contrôle d'un personnel plus qualifié | - Contrôle rigoureux des bois, des dérivés, des accessoires et des produits de finition, |
| O 2.4.2: Sélectionner les pièces à usiner, à monter et à finir, | - Données : - Données orales et écrites ou informatisées - Dessin de fabrication - Nomenclature - Feuille de débit - Fiche de contrôle - Fiche d'instruction - Fiche technique - Fiche de relevé | Contrôle rigoureux de la qualité: des dimensions, des formes géométriques, des caractéristiques physiques, d'aspect de matériaux, des produits et des ouvrages à usiner, à monter et à finir, Sélection rigoureuse des pièces à usiner, à monter et à finir |
| O _{1.4.3} : Tracer et positionner les éléments à usiner, à monter et finir, | - Moyens disponibles: - Matériaux, pièces usinées, produits et ouvrages, etc - Quincaillerie et accessoires - Appareils et dispositifs de mesure et de contrôle - Procédures de réglage selon le fabricant | Contrôle rigoureux du bon fonctionnement des produits et les ouvrages montés, Traçage correct des éléments à usiner, à monter et finir Positionnement correct éléments à usiner, à monter et finir |
| O _{1.4.4} : Régler les machines et les outils, | | - Réglage correct et approprié des machines et des outils selon l'usinage désiré, |

IV – Description des taches Tache 5 (T_{2.1}) : T2.1 : Usinage et façonnage des pièces,

| Opérations | Conditions de Réalisation | Critères de Performance |
|--|--|---|
| O _{2.1.1} : Exploiter les documents de fabrication et les tracés effectués, | - Cette tâche s'exécute en autonomie partielle sous contrôle d'un personnel plus qualifié | - Exploitation rationnelle des documents de fabrication et les tracés effectués |
| O _{2.1.2} : Monter les outils et des porte – outils nécessaires de coupe (montages et accessoires), | - Données : - Feuille de débit, nomenclat Plan de découpe, - Gabarits et modèles, - Tracé traditionnel ou informatisé - Plans de fabrication, de montage ou de pose, - Moyens disponibles : - Machines conventionnel — | Montage correct des outils et des porte – outils nécessaires de coupe (montages et accessoires), Installation et réglage corrects des organes de sécurité Orientation et repérage corrects des pièces et des sous – ensembles à usiner, à monter et à finir, Positionnement et maintient corrects des pièces sur leurs |
| O _{2.1.3} : Réaliser manuellement ou mécaniquement l'usinage, O _{2.1.4} : Plaquer et affleurer les éléments et les volumes d'agencements, | - Machines conventionnel – les mono ou multi – opératrices et outillages associés, - Machine et matériels de plaquage et d'affleurage de surfaces et des chants - Moyens de mesurage et de contrôle. | supports, Réalisation rationnelle et ajustée de l'usinage désiré (soit mécaniquement ou manuellement) - Placage et affleurage ajustés des éléments et des volumes d'agencements, |
| O _{2.1.5} : Contrôler les usinages effectués, | | - Contrôle réalisé correctement des usinages effectués pour des corrections éventuelles, |

Tache 6 (T_{2.2}): Assemblage des pièces usinées,

| Opérations | Conditions de Réalisation | Critères de Performance |
|--|--|--|
| O _{2.2.1} : Regrouper au poste d'assemblage les différents composants : pièces, placages, quincaillerie, vitrage, colle et accessoires, O _{2.2.2} : Positionner et régler les systèmes de serrage, de pressage, d'assemblage et de cadrage, | - Autonomie totale; - Données : - Plan de fabrication, - Plan d'ensemble, - Moyens disponibles : | Regroupage rationnel au poste d'assemblage des différents composants : pièces, placages, quincaillerie, colle et accessoires Positionnement et réglage ajustés des systèmes de serrage, de pressage, d'assemblage et de cadrage, |
| O _{2.2.3} : Encoller les pièces et les composants à assembler, | Moyens d'encollage des surfaces et des chants, Machine conventionnelle de pose de quincaillerie, de fixation, Machine conventionnelle de cadrage et de serrage, Moyens de mesurage et de contrôle, Moyens de serrage et de solidarisation, | Encollage correct des pièces et les composants à assembler, L'encollage est conforme aux instructions techniques, Positionnement et réglage ajustés des systèmes de serrage, de pressage, |
| O _{2.2.4} : Cadrer, presser et consolider les pièces et les composants, | Moyens de mise en œuvre de vitrages, Quincaillerie, adhésifs, produits de jointement et d'étanchéité, | - Cadrage, pressage et solidarisation corrects des pièces et des composants, |
| O _{2.2.5} : Equiper en quincaillerie et en accessoires, | | Equipage satisfaisant en quincaillerie et en accessoires, Ferrage et installation adéquats des organes de mobilités, Remise appropriée du poste de travail dans son état initial, Respect correct du temps alloué et les règles de prévention et de sécurité, Les ouvrages sont montés, assemblés, ferrés, et équipés conformément aux plans de fabrication, |

Tache 7 $(T_{2.3})$: Finition et traitement des ouvrages,

| Opérations | Conditions de Réalisation | Critères de Performance |
|---|---|---|
| O _{2.3.1} : Poncer les surfaces des ouvrages O _{2.3.2} : Appliquer les produits suivant la méthode définie par le fabricant, | - Autonomie totale pour la finition et l'application de produits au moyen des machines conventionnelles - Autonomie partielle sur les autres matériels et machines numérisées ou sur les ouvrages présentant des caractéristiques particulières et des finitions de haute technicité, | Ponçage correct des surfaces des ouvrages Application appropriée des produits de finition Application conforme aux spécifications techniques, |
| O _{2.3.3} : Nettoyer et lustrer les surfaces finies, O _{2.3.4} : Conditionner les ouvrages fabriqués, | - Données : - Données orales ou écrites : - Fiche de produit, - Echantillons, - Fiches techniques - Mode opératoire, - Moyens disponibles : | Nettoyage et lustration exemplaires des surfaces finies Conditionnement approprié pour les ouvrages fabriqués, |
| | - Matériels de ponçage, de rebouchage, - Matériels d'application manuels ou mécaniques de produits de finition, (application - Moyens de protection individuels et collectifs | Utilisation appropriée des moyens de protection individuels et collectifs Respect de la méthode du fabricant, du temps alloué et de la réglementation pour la mise en œuvre et pour le rejet des déchets, Contrôle correctement effectué sur les durées et délais d'intervention Nettoyage correct du matériel et du poste de travail. |

Tache 8 $(T_{2.4})$: Maintenance et entretien des matériels et des outillages

| Opérations | Conditions de Réalisation | Critères de Performance |
|--|---|--|
| O _{2.4.1} : Renseigner les documents de maintenance, O _{2.4.2} : Effectuer la maintenance de premier | - Autonomie totale pour la maintenance de premier niveau des machines, pour l'affûtage des outils manuels et le replacement des organes de coupe sur les | Renseignement correct des documents de maintenance Consignation correcte des interventions de maintenance Exécution appropriée de la |
| niveau sur les machines et les outillages, | matériels électroportatifs, - Autonomie partielle pour la maintenance et le remplacement des outillages sur les machines conventionnelles ou | maintenance de premier niveau sur les machines et les outillages, - Respect du planning d'intervention des actions de |
| O _{2.4.3} : Signaler un dysfonctionnement, | automatisées, - <u>Données</u> : | maintenance - Localisation et signalisation adéquates d'un dysfonctionnement, |
| O _{2.4.4} : Affûter les outils manuels (dentures et lames droites) et les outils mécaniques à lame droite, | Instructions permanentes de sécurité, consignes de maintenance Documentation machines, planning de maintenance | - Affûtage correct des outils manuels (dentures et lames droites) et les outils mécaniques à lame droite, |
| | - Fiche d'intervention périodique | - Contrôle rigoureux des affûtages et des montages des outils, |
| O _{2.4.5} : Changer les outils de | - Moyens disponibles : | |
| coupe sur les machines fixes et les machines portatives, | - Moyens de maintenance, de contrôle, de vérification | - Changement correct et ajusté des outils de coupe sur les machines fixes et les machines portatives, |
| | - Moyens manuels et mécaniques d'affûtage des outils | - Procédure de mise en |
| | - Consommables, lubrifiants, pièces de rechange de | œuvre est conformes aux données du constructeur |
| | machines, Outillages de rechanges, | Port des équipements individuels et collectifs est respecté |
| | plaquettes jetables, lames réversibles | - Respect des règles d'hygiène et de sécurité |

Tache 9 $(T_{3.1}):T_{3.1}:$ Approvisionnement de chantier en matériaux et en produits,

| Opérations | Conditions de Réalisation | Critères de Performance |
|---|--|--|
| O _{3.1.1} : Préparer le matériel, les matériaux, les produits et les ouvrages ; | - Autonomie partielle et limitée pour cette tache, | - Regroupement et contrôle corrects des matériels, des matériaux, des produits et les ouvrages ; |
| O _{3.1.2} : Charger et décharger les matériaux, les produits et les ouvrages, | - Données : - Consignes orales et écrites - Plan de stockage - Bon de livraison et listing - Instructions permanentes de sécurité | Les matériels, les matériaux et les ouvrages son regroupés selon besoin Chargement et déchargement protégés des matériaux, les produits et les ouvrages, |
| O _{3.1.3} : Stocker et ranger rationnellement les matériels, les matériaux et les produits sur site, | - Moyens disponibles : - Espace de stockage - Matériel de manutention - Matériels d'emballage et conditionnement - Moyens de protection - Moyen de transport - Equipements de protection individuelle | Stockage et rangement rationnels des matériels, des matériaux et des produits La manutention de chargement et de déchargement respecte l'ordre de livraison et les règles de sécurité Les et les ouvrages fabriqués sont conditionnés et protégés selon les consignes de sécurité Le port des équipements individuels est respecté Respect des règles de prévention et de sécurité |

IV – Description des taches

3): Montage et pose des éléments et des ouvrages d'agencement,

| Tache 10 (T _{3.2}): Montage et pose des éléments et des ouvrages d'agencement, | | | |
|--|---|--|--|
| Opérations | Conditions de Réalisation | Critères de Performance | |
| O _{3.2.1} : Préparer et maintenir en position provisoire les éléments constitutifs de l'ensemble ; | - Autonomie partielle pour la sécurité collective, sous contrôle d'un opérateur confirmé, | Mise en sécurité rationnelle du poste de travail et son environnement, Préparation et maintien appropriés en position | |
| O _{3.2.2} : Régler le positionnement de l'ouvrage (implantation, niveau et aplomb) ; | - Autonomie totale pour la préparation des | provisoire des éléments constitutifs de l'ensemble, - Réglage correct du | |
| O _{3.2.3} : Découper et ajuster les différents éléments constitutifs du mobilier d'agencement | matériels et la répartition des ouvrages | positionnement de l'ouvrage (implantation, niveau et aplomb) | |
| O _{3.3.4} : Régler le fonctionnement de l'ouvrage (translation, rotation et jeu,); | - <u>Données</u> : - Plans d'implantation, relevé de chantier, mode opératoire de pose - Consignes orales et | Découpage et ajustage corrects des différents éléments constitutifs du mobilier d'agencement Réglage correct du fonctionnement de l'ouvrage | |
| O _{3.3.5} : Mettre en œuvre les fixations adaptées : hydrauliques, mécaniques et chimiques ; | écrites de pose - Plan particulier de sécurité et de prévention de la santé, | (translation, rotation et jeu,) - Mise en œuvre appropriée des fixations adaptées : hydrauliques, mécaniques et | |
| O _{3.3.6} : Installer les garnitures, les accessoires et les éléments de finition ; | - <u>Moyens disponibles</u> : | chimiques, - Installation adéquate des garnitures, des accessoires et les éléments de finition; | |
| O _{3.3.7} : Mettre en œuvre les vitres, les miroiteries, le marbre sur le mobilier d'agencement ; | Moyens de protection individuels et collectifsMatériels et outillages | - Mise en œuvre appropriée des vitres, des miroiteries, de marbre sur le mobilier d'agencement | |
| O _{3.3.8} : Réaliser les retouches et vérifier le fonctionnement des ouvrages montés ou posés, | portatifs de fixation, de finition et d'ajustement, | - Réalisation justifiée des retouches, | |
| O _{3.3.9} : Effectuer le tri sélectif des différents types de déchets : produits revalorisés, produits récupérés et produits détruits | Moyens de mise en œuvre de vitrages et de miroiteriesProduits et ouvrages | Réalisation correcte du tri sélectif des différents types de déchets Evacuation rationnelle des déchets, | |
| O _{3.3.10} : Evacuer les déchets ; O _{3.3.11} : Ranger et maintenir en état les matériels et les outillages. | à installer, - Moyens d'accès et dispositifs de sécurité | Rangement et maintien en état corrects des matériels et les outillages, Vérification rigoureuse du fonctionnement des ouvrages montés ou posés, | |

V - Analyse des Risques Professionnels

| Sources de danger | Effet sur la santé | Moyens de prévention |
|---|---|---|
| Les outils manuels / portatifs : | | |
| Maniement incorrect de l'outillage. Utilisation des outils mal affurés. Poussières irritantes des abrasifs grattés. Sol de lieu de travail est mal dégagé. T_{2.1}, T_{2.2}, T_{2.3}, T_{2.4}, T_{3.1}, T_{3.2}, | - Blessures, - Brûlures, - Fractures, - Allergies, - Asthmes, - Eczémas. | Utilisation correcte de l'outillage Entretien et affûtage des outils. Aspiration totale des poussières, Ventilation des lieux, Rangement des outils à l'abri des contacts fâcheux, Utilisation correcte des règles d'hygiène et de sécurité |
| Machines fixes, pièces de bois : - Manipulation imparfaite des pièces de bois (chute). - Electrocution causée par les moyens de distribution des énergies. - Contacte des mains de l'opérateur avec les outils ou les organes mécaniques en mouvement. - La rupture d'outils ou de lames en fonctionnement. T_{2.1}, T_{2.2}, T₂₋₃ T₂₋₄, T₃₋₁, T₃₋₂, | Blessure. Brûlure. Fracture. Maladies respiratoires. Hernie discale | Bon état du sol sur lequel sont implantés les établis et les machines – outils ; Implantation correcte des établis et des machines fixes, Utilisation des protecteurs : casques, gants, bottes et lunettes. Coffrage de tous les organes en mouvement, Utilisation des poussoirs ; Maintien ferme des pièces cylindriques, Respect des consignes d'hygiènes et de sécurité. |
| Lieux de finition et d'entretien: - Pollution. - Incendies. - Explosions. T _{2.1} , T ₂₄ , T ₃₋₁ , T ₃₋₂ , Approvisionnement de chantier (chargement et déchargement de l'approvisionnement du chantier) T _{3.1} , T _{3.2} , | - Allergies - Asthmes - Eczémas - Blessures - Fracture Maladies respiratoires. | Ventilation des lieux de finition. Propreté des surfaces; Protection corporelle, Protection contre le feu; Protection de l'environnement de l'atelier. Consignes se sécurité, Consignes de stockage et de manutention Utilisation des protecteurs Protection corporelle, |

VI - Equipements et matériaux utilisés

6.1 - Matière d'œuvre et matériaux utilisés :

6.1.1 - Bois:

. massif, lamellé, reconstitué.

6.1.2 - Matériaux en plaques dérivés du bois :

Contre – plaqués, latté, placages, panneaux de particules, panneaux de fibres, stratifiés, mélaminé et résine.

6.1.3 - Matériaux isolants :

 fibreux minéraux, fibres issus de produits à base végétale, alvéolaires à base de produits hydrocarbonés.

6.1.4 - Matériaux d'étanchéité :

 Mastic en cordon préformé et mastic à extruder, mousse à cellules ouvertes ou fermées, matériaux de calfatage, profilés métalliques et PVC.....;

6.1.5 - Matériaux et produits de fixation, d'assemblage, de mobilité :

Adhésifs et colles, quincailleries d'assemblage et positionnement, organes de mobilité, coulissage, rotation, fixations mécaniques, vis, pointes, agrafes....

6.1.6 - Autres matériaux :

Métal, verre, marbre,....

6.1.7 - Produits de préservation et de finition :

. Produits de finition, peintures, lasures, vernis, huile, etc.

6.2 - Outillage et matériels divers :

6.2.1 - Outils et accessoires de serrage et de maintien :

• établis avec presses, valets, serre-joints, châssis de serrage, étaux d'établis, presse ...

6.2.2 - Outils de perçage :

· vrilles, mèches, mèche diam 35 à 50mm...

6.2.3 - Outils d'application des produits de protection et de finition :

• tampons, pinceaux, mèches, pistolets vaporisateurs, épandeuses à rideau, cabines de peinture, masques. lunettes, casques, bottes, filtre...

6.2.4 - Outils d'affûtage:

 limes, tiers-points, étaux d'affûtage, pinces à avoyer, meules - tourets, affiloirs, pierres à l'huile, affûteuses.

6.3. - Machines-outils portatives :

• scies sauteuses, scies circulaires portatives, scies à rainurer, rabots électriques, perceuse, ponceuse et défonceuse, centres d'usinage, ...

6.4 - Porte - outils :

• scies circulaires, scies radiales, scies à ruban, raboteuses, dégauchisseuses, toupies, mortaiseuses, tenonneuses, défonceuses, perceuses, ponceuses, tours à bois, ...

6.5 - Machines-outils fixes:

• Scie circulaire radiale (débit), scie circulaire pour panneaux, scie à ruban dégauchisseuse, raboteuse, corroyeuse profileuse, tenonneuse, mortaiseuses, touret à meuler, perceuses, ponceuses, affûteuse de ciseaux, presse,

VII- CONNAISSANCES COMPLEMENTAIRES

| Disciplines, domaines. | Limite des connaissances exigées. | |
|--|--|--|
| 1. Dessin: | 1/ Conventions de dessin technique2/ Construction des formes géométriques3/ Lecture et interprétation graphique | |
| 2. Mathématiques : | 1/ Calcul arithmétique 2/ Tracés géométriques : planes et volumiques 3/ Calcul des surfaces et volumes usuels et spécifiques 4/ notions de grandeurs proportionnelles 5/ Théorème de Pythagore | |
| 3. Hygiène et sécurité : | 1/ Accidents de travail 2/ Maladies professionnelles 3/ Secourisme 4/ Moyens de protection et de prévention 5/ Règles d'hygiène et de sécurité 6/ Lutte et protection contre l'incendie avec stage pratique | |
| 4. Communication : | 1/ Utilisation des moyens de communication2/ Expression écrite3/ expression orale | |
| 5. Informatique : | 1/ Utilisation du micro – ordinateur et ses périphériques | |
| 6. Entreprise et son Environnement | 1/ Gestion de l'Entreprise | |
| 7. Styles de meubles et types d'agencement intérieur | Etudes des styles d'ameublement et des types d'agencement | |

VIII - SUGGESTIONS QUANT A LA FORMATION

Ce document renferme les données nécessaires pour une description détaillée de la profession, mais il appartient aux formateurs et aux utilisateurs d'adapter ces informations de l'ensemble des activités professionnelles à leurs besoins, à leurs contraintes et l'évolution des réalités du travail pour :

- 1. Utiliser ce document de référence pour des situations de travail.
- 2. Construire des objectifs de formation professionnelle, ainsi que des contenus correspondants aux cheminements rationnels d'apprentissage.
- 3. Inspirer des situations pédagogiques d'apprentissage par rapport aux réalités du travail.
- 4. Privilégier des activités pratiques d'apprentissage et des exercices comportementaux adaptés à la réalité du marché d'emploi.
- 5. Rechercher la collaboration du milieu de travail.
- Faire participer activement les stagiaires et les rendre responsables de leur apprentissage.